

# Prescrire est un support de formation, ce n'est pas un magazine

Entre les numéros de *Prescrire* et les numéros d'un "magazine" que l'on reçoit chez soi ou que l'on achète en kiosque, il y a des points communs. Mais à y regarder de plus près, ce sont surtout les différences qui prédominent...

## Une association sans but lucratif

L'objectif est de fournir aux professionnels de santé des informations pertinentes qui leur permettent de produire des soins de qualité dans l'intérêt des patients. L'objectif n'est pas de publier une revue technique, ni de "faire de l'argent" avec de la publicité, de la vente de données personnelles ou du commerce d'influences.

La revue *Prescrire* est éditée par une association sans but lucratif poursuivant un objectif éthique : l'Association Mieux Prescrire (AMP), non par un groupe de médias appartenant à des actionnaires.

## Prescrire ne comporte pas de publicité : ni directe, ni déguisée

*Prescrire* a fait le choix de l'absence de liens d'intérêts avec des entreprises commercialisant des produits ou des services de santé, et ne dépend financièrement que de ses abonnés. C'est un élément de garantie de fiabilité des contenus.

## Des synthèses de l'information, fiables et adaptées aux besoins des professionnels de santé

Au cœur de l'abonnement à *Prescrire*, les synthèses méthodiques, issues de l'analyse critique des données de l'évaluation clinique, nécessitent une compétence et une organisation particulières. Les rédacteurs de *Prescrire* sont en majeure partie des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmiers, etc.), souvent en activité, longuement formés au sein de l'équipe de Rédaction à un processus spécifique de rédaction collective. Ils s'engagent à une absence totale de conflit d'intérêts.

## Test de Lecture : consolider ses connaissances pour améliorer sa pratique

*Prescrire* est un support de formation, conçu et élaboré par des soignants pour des soignants. La participation au *Test de Lecture* est une façon d'en profiter au maximum.

Le *Test de Lecture mensuel* a pour objectif d'aider les participants à repérer et à mémoriser dans le numéro qu'ils viennent de lire les informations importantes pour leur pratique professionnelle.

La session 2018-2019 du *Test de Lecture Prescrire* vient de débiter. Retrouvez en ligne le premier questionnaire, ainsi qu'à la fin de ce numéro.

**Prescrire**